



21 novembre 2019

## Circulaire de la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines\*

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : **Jours fériés au Siège de l'Organisation des Nations Unies en 2020**

1. Conformément à la résolution [52/214](#) A et à la décision [52/468](#) de l'Assemblée générale et à la circulaire du Secrétaire général publiée sous la cote [ST/SGB/2019/6](#), les jours fériés au Siège de l'Organisation en 2020 seront les suivants :

1 <sup>er</sup> janvier	Jour de l'An
10 avril	Vendredi saint
25 mai	Memorial Day
26 mai	Pour Eïd al-Fitr**
3 juillet	Pour Independence Day***
31 juillet	Eïd al-Adha
7 septembre	Labour Day
26 novembre	Thanksgiving Day
25 décembre	Noël

2. Dans ses résolutions [69/250](#) et [72/19](#), l'Assemblée générale a reconnu l'importance de plusieurs autres jours fériés. C'est pourquoi, par respect de la diversité du personnel de l'Organisation des Nations Unies, les fonctionnaires peuvent dorénavant célébrer l'un des huit jours fériés ci-après au choix :

7 janvier	Noël orthodoxe
17 février	Presidents'Day
20 mars	Pour Nowruz****
17 avril	Vendredi saint orthodoxe
7 mai	Journée du Vesak
28 septembre	Yom Kippour

\* Date d'expiration : 31 décembre 2020.

\*\* L'Eïd al-Fitr tombant le dimanche 24 mai 2020, le mardi 26 mai 2020 sera considéré comme l'un des jours fériés au choix.

\*\*\* Independence Day tombant le samedi 4 juillet 2020, le vendredi 3 juillet 2020 sera considéré comme l'un des jours fériés au choix.

\*\*\*\* Nowruz tombant le samedi 21 mars 2020, le vendredi 20 mars 2020 sera considéré comme l'un des jours fériés au choix.



13 novembre Pour Diwali†  
30 novembre Gurburab

3. Les fonctionnaires devront faire savoir à leurs supérieurs hiérarchiques, aussitôt que possible dans l'année, lequel de ces jours fériés ils souhaitent célébrer. Ceux-ci devront respecter le choix du fonctionnaire. Si, en raison des exigences du service, un(e) fonctionnaire de la catégorie des services généraux ou des catégories apparentées doit travailler le jour choisi, il ou elle sera réputé(e) avoir pris ce jour de congé et recevra compensation pour heures supplémentaires travaillées un jour férié. Un(e) fonctionnaire de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur appelé(e) à travailler le jour choisi ne sera pas réputé(e) avoir pris ce jour de congé et pourra choisir son congé parmi les jours restants.

---

---

† Diwali tombant le samedi 14 novembre 2020, le vendredi 13 novembre 2020 sera considéré comme l'un des jours fériés au choix.